

ÉNERGIES



CÉANES

Le magazine des Sables d'Olonne Agglomération

ON FOND POUR VINCENT VALLÉE

LE MEILLEUR ARTISAN
CHOCOLATIER DU MONDE
S'INSTALLE SUR L'AGGLO !



DOSSIER :
17 MILLIONS DE SUBVENTIONS
POUR L'AGGLO

ACTION SOCIALE :
LE RAM BOUGE POUR VOUS

● ● ● Isoagglo.fr



 les Sables
d'Olonne...
AGGLOMÉRATION

P. 3/ DOSSIER

17 MILLIONS DE SUBVENTIONS : DE NOUVELLES RESSOURCES, UNE NOUVELLE DONNE

CONTRAT VENDÉE TERRITOIRES
DÉCOUVREZ 19 PROJETS PHARES

P. 6/ ÉCONOMIE

VINCENT VALLÉE : UN CHAMPION A CROQUER

À NUMERIMER, NOUVELLE ADRESSE, NOUVEAUX LOCAUX POUR MA GESTION LOCATIVE

P. 8/ AMÉNAGEMENT

AÉRODROME : AMÉLIORATIONS EN VUE

OLÉANE : DEMANDEZ PLUS AU BUS

LES DÉCHÈTERIES CHANGENT ET ÇA VOUS CHANGE LA VIE

LOGEMENT : DES ENCOURAGEMENTS... CHALEUREUX !

L'OUTIL EN MAIN : RENDEZ-VOUS DANS SON NOUVEAU LOCAL !

P. 10/ ÉVÉNEMENTIEL

VENDÉE AIRSHOW A MIS LE FEU AU CIEL ET AU REMBLAI

P. 11/ ACTION SOCIALE

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS PREND LA ROUTE

P. 12/ CULTURE

MUSIQUE : UN NOUVEL ENSEMBLE SANS FAUSSE NOTE

HERVÉ RETUREAU : À LA PÊCHE AUX INFOS POUR CONNAÎTRE NOTRE HISTOIRE

P. 14/ SPORT

PISCINE DES CHIRONS : NOUVEAU PARCOURS SANTÉ

GESTES VERTS : AQUALONNE VOUS MET DANS LE BAIN

L'AGGLO, SUPPORTER OFFICIEL DE L'ESPRIT SPORTIF

AGIR VITE !

Parce que « demain » n'attend pas, Les Sables d'Olonne Agglomération a opté pour l'action ! À peine installé, le Conseil Communautaire s'est mis au travail. Résultat : dès le 10 juillet, de nouvelles lignes de transport public ont été lancées. Désormais, des bus Oléane relient les communes rétro littorales aux Sables d'Olonne. Depuis le 3 septembre, vous avez également pu croiser un véhicule amusant et coloré. A son volant, Solène ou Catherine, les animatrices du Relais Assistants Maternels, sillonnent tout le territoire et vont à votre rencontre.



" AU BOUT DE 9 MOIS DE FONCTIONNEMENT, LSOA N'A PAS À ROUGIR DE SON BILAN "

Reliées par des kilomètres d'asphalte, les 7 communes le sont surtout par une volonté commune d'avancer ensemble. Ce rapprochement positif et porteur de dynamisme a permis, dans une période où l'Etat se désengage, de gagner 1 million d'euros de dotations de fonctionnement et de signer des contrats avantageux avec le département de la Vendée, la Région des Pays de la Loire, l'Agence de l'Eau et l'Etat. Cumulées, toutes ces subventions s'élèvent à 17 millions d'euros.

Un apport bienvenu et qui permettra de lancer des projets essentiels au dynamisme de l'agglomération. Si la réfection de la salle Bernard Roy, à Saint-Mathurin, est déjà lancée, d'autres projets verront bientôt le jour : ouvertures de maisons de santé, rénovation de centres-bourgs, création d'une station d'épuration à l'Île d'Olonne, d'un complexe sportif et culturel à la Vannerie, d'un parking multi modal, etc.

Au bout de 9 mois de fonctionnement, LSOA n'a pas à rougir de son bilan. L'agglomération bouge et devient un « territoire qui compte ». À l'image de Thomas Laurent, premier au classement du championnat du monde par équipe, après quatre courses sur neuf, dont les 24 h du Mans, Les Sables d'Olonne Agglomération est sur la bonne voie pour devenir l'agglomération « phare » de la Vendée.

Yannick Moreau
Président des Sables d'Olonne Agglomération

C'EST NOUVEAU !

En octobre, la Communauté d'agglomération lance une Newsletter. Inscrivez-vous dès maintenant en appelant le 02 51 23 86 01 ou en transmettant un mail à : virginie.roux@lsoagglo.fr

Directeur de la publication : Yannick Moreau
Réalisation graphique : NYL Communication
Rédaction : Edito – **Photos :** Les Sables d'Olonne Agglomération (Virginie Roux) – Fotolia (Anastasiia, karandaev – Alliance)
Impression (Offset 5) - **ISSN :** 1170-9873
PEFC 10-31 1980

17 MILLIONS DE SUBVENTIONS :
DE NOUVELLES RESSOURCES,
UNE NOUVELLE DONNE

Les Sables d'Olonne Agglo a vu ses subventions atteindre 17 millions d'euros. Une rentrée financière bienvenue qui va permettre de concrétiser des projets structurants, c'est-à-dire vitaux pour le devenir de l'agglomération et la qualité de vie de ses 53 277 habitants. Ici, toutes les réponses aux questions que vous vous posez.

➤ D'OÙ VIENNENT LES SUBVENTIONS ?

Jusqu'à aujourd'hui, seule la Région pouvait s'impliquer en choisissant les projets qu'elle souhaitait soutenir sur plusieurs années. Grâce à une nouvelle stratégie, Etat, Région des Pays de la Loire, Département de la Vendée, Agence de l'eau Loire-Bretagne peuvent désormais participer au développement de l'agglomération dans le cadre de contrats pluriannuels.

➤ ON Y GAGNE QUOI ?

Plus de visibilité et de sécurité financière ! Au-delà de la somme de 17 millions attribuée, c'est la démarche globale qui évolue dans le bon sens. Cette approche plus volontaire de la part des Sables d'Olonne Agglomération permet d'optimiser le plan de financement des projets. Et cette coïncidence de calendrier particulièrement favorable à ce stade de la mandature donne aussi une excellente visibilité et un gage de sécurité financière pour la fin du mandat.

➤ AU FINAL, QUI A LE POUVOIR DE DÉCISION ?

Avec ces contrats, les Sables d'Olonne Agglomération se positionne comme chef de file du territoire en matière de politique contractuelle, guichet unique et interlocuteur privilégié pour les collectivités. Cela facilite les prises de décisions. L'agglomération donne une vision globale du territoire et de ses besoins d'aménagements. Elle incite les élus à réfléchir en concertation selon une démarche bien rodée : un diagnostic partagé avec tous les intéressés, publics et privés, la définition des priorités et enfin les projets.



EN BREF

SUBVENTIONS : LE COMPTE EST BON

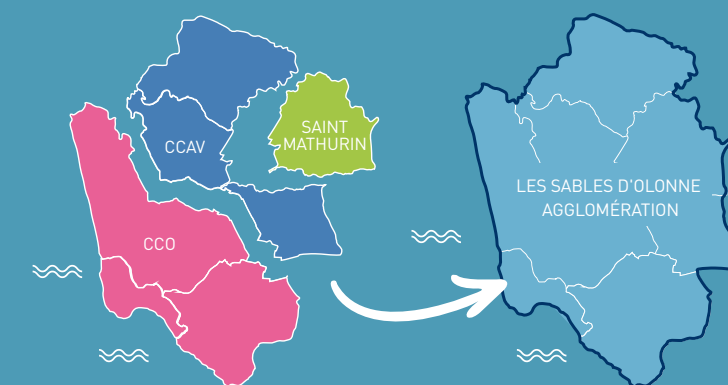
L'État attribue 4,3 millions d'euros au titre du contrat de ruralité.

L'Agence de l'eau attribue 6 millions d'euros.

La Région des Pays de la Loire attribue 3 millions d'euros.
Le Contrat Vendée Territoires (Département) attribue 3,7 millions d'euros.

Au total, ce sont **17 millions d'euros** et de subventions qui vont ainsi contribuer au développement de l'agglomération.

L'UNION FAIT LA FORCE !



CRÉATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLO =
+ 1 MILLION D'EUROS DE DOTATION GLOBALE/AN

ÉNERGIES OCÉANES

MAGAZINE D'INFORMATION N° 2 – SEPTEMBRE 2017

Sur le Web... Les Sables d'Olonne Agglomération anime un site Internet où sont présentés tous ses services.

WWW.LSOAGGLO.FR

Elle est également présente sur Facebook et Twitter

WWW.FACEBOOK.COM/LESSOAGGLOMERATION

TWITTER.COM/LSOAGGLO

LES SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

3 avenue Carnot – BP 80391 – 85108 LES SABLES-D'OLONNE CEDEX
Tél : 02 51 23 84 40 - Fax : 02 51 32 02 87 - info@lsoagglo.fr

CONTRAT VENDÉE TERRITOIRES 2017-2020 DÉCOUVREZ 19 PROJETS PHARES



Signé le 26 juin entre le Département et Les Sables d'Olonne Agglomération, le contrat Vendée Territoires constitue une étape clef dans le développement du territoire.

UN GESTE FORT POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

Écouter les attentes du terrain pour décider des projets pertinents : c'est la ligne de conduite adoptée par le Département de la Vendée. Sa façon d'accompagner les intercommunalités et les communes a sensiblement changé en 2016. La grande nouveauté s'appelle le contrat Vendée Territoires. À partir d'une concertation avec les acteurs locaux, il définit un certain nombre de projets prioritaires et assure une partie de leur financement.

Pour l'agglo, l'enveloppe attribuée est de 3,7 millions d'euros pour 4 ans. L'équité a prévalu dans sa répartition, gage d'un développement équilibré du territoire. Le président de LSOA et les maires ont en effet décidé de répartir les trois quarts de cette somme à parts égales entre les sept communes pour des projets structurants, le dernier quart étant consacré à des projets communautaires portés par l'agglo. Au total, le contrat Vendée Territoires a permis d'identifier 19 projets essentiels pour l'avenir de l'agglomération.

LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION

Équipement à vocation sportive et événementielle de 1 500 à 2 000 places (projet communautaire)

Etude de faisabilité et réalisation d'une infrastructure permettant d'accueillir les clubs du territoire dans leurs pratiques sportives, d'organiser des manifestations sportives et événementielles (dotation départementale : 740 000 €).

Parking multimodal en entrée d'agglomération (projet communautaire)

1 000 à 1 500 places, îlot nord site de la Vannerie (dotation départementale : 250 000 €).

Maison des randonnées (Vairé) (projet communautaire)

Etude de faisabilité pour la création d'une Maison des randonnées et des activités de pleine nature (dotation départementale : 11 102 €).

OLONNE-SUR-MER

Voie structurante (projet municipal)

Nouvelle voie reliant le boulevard des Olonnes à la rue des Genêts pour obtenir une meilleure desserte du lycée Sainte-Marie-du-Port (dotation départementale : 235 000 €).

Mairie d'Olonne-sur-Mer (projet municipal)

Transfert de la mairie dans le parc de la Jarrie, ce qui va permettre de réaménager le centre bourg (dotation départementale : 150 714 €).

LES SABLES D'OLONNE

Jardin du tribunal (projet municipal)

Création d'une scène dans le jardin du tribunal des Sables d'Olonne pour renforcer la vocation culturelle du lieu et le consacrer au spectacle vivant (dotation départementale : 190 000 €).

Base de mer (projet municipal)

Rénovation et agrandissement de la taille de l'équipement pour l'adapter aux nouvelles pratiques nautiques et de loisirs (dotation départementale : 195 714 €).



LE CHÂTEAU D'OLONNE

Centre bourg (projet municipal)

Aménagements du centre bourg du Château d'Olonne (place du bourg, école, église...) pour le rendre encore plus attractif et dynamique (dotation départementale : 385 714 €).

L'ÎLE D'OLONNE

Centre bourg et accessibilité (projet municipal)

Aménagements du centre bourg de l'Île d'Olonne (accessibilité, liaisons douces, terrasses...) pour le rendre encore plus attractif et dynamique (dotation départementale : 50 600 €).

Ilot Mandret (projet municipal)

Rénovation de l'espace utilisé notamment par les associations musicales (dotation départementale : 85 378 €).

Espace du Pré-Neuf (projet municipal)

Poursuite de la modernisation de l'Espace du Pré-Neuf : aménagement du parking et plantations (dotation départementale : 149 736 €).

Grande Salorge (projet municipal)

Restauration de la Salorge pour en faire un nouvel atout touristique et un lieu d'accueil dédié aux animations et aux marchés (dotation départementale : 100 000 €).

SAINTE-FOY

Cantine scolaire (projet municipal)

Construction d'une cantine accessible et fonctionnelle (dotation départementale : 260 714 €).

Maison de services (projet municipal)

Construction d'une maison permettant de regrouper des services médicaux et paramédicaux (dotation départementale : 125 000 €).

VAIRE

Équipement pour les associations (projet municipal)

Réhabilitation d'un local industriel pour accueillir des activités associatives (dotation départementale : 100 000 €).

Espace de la Vignaie (projet municipal)

Création, sur 2 ha, d'un espace pédagogique et ludique de plein air (dotation départementale : 25 000 €).

Maison de santé (projet municipal)

Création d'une Maison de santé avec regroupement d'un médecin, de professionnels paramédicaux et de l'ADMR (dotation départementale : 260 714 €).

SAINT-MATHURIN

Salle polyvalente Bernard Roy (projet municipal)

Travaux de performance énergétique et accessibilité (dotation départementale : 245 500 €).

Mairie (projet municipal)

Agrandissement et rénovation de la mairie (dotation départementale : 140 214 €).

► DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX : L'AGENCE DE L'EAU SE MOUILLE

Garantir la qualité des eaux et la protection des usages littoraux sont des préoccupations majeures pour l'agglo. Pour cela, elle peut compter sur l'expertise et le soutien financier de l'Agence de l'eau qui s'élève à 6 millions d'euros pour la période 2017-2018.

Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux fixe comme objectifs la reconquête de la qualité des eaux et la protection des usages littoraux, à savoir la baignade et la pêche à pied. Ces enjeux environnementaux sont de la compétence de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne qui accompagne et finance les collectivités dans le cadre de contrats pluriannuels. Première initiative d'envergure : un programme d'actions de 10 millions d'euros sur deux ans que l'Agence finance à 60 %. Ce programme concerne la protection de la qualité des eaux de baignade pour les plages des Sables d'Olonne via des études et la définition du programme de travaux, la reconquête

de la qualité des eaux portuaires via le diagnostic, le raccordement du port de la Cabaude aux eaux usées et la reconquête de la qualité sanitaire des eaux de pêche à pied sur le bassin versant de Tanchet via le profil de vulnérabilité. Mais on retiendra surtout la mise aux normes du système d'assainissement collectif avec la modernisation et l'extension de la station d'épuration de l'Île d'Olonne (2,8 millions de travaux) et la création d'une bache de sécurité de 6 000 m² à la Sablière afin d'éviter les déversements en milieu naturel (3 millions d'euros). Les travaux pour ces deux équipements doivent démarrer avant fin 2018 pour une livraison en 2019.



VINCENT VALLÉE UN CHAMPION À CROQUER

Champion du monde ! C'est le titre d'excellence que Vincent Vallée, sacré meilleur artisan chocolatier mondial en 2015, peut fièrement arborer avec une médaille... qui n'est pas en chocolat ! Une fierté que nous pouvons désormais partager avec celui qui a choisi de revenir aux Sables d'Olonne, sa ville natale, pour implanter sa chocolaterie.

La gourmandise raffinée, on la transmet de père en fils chez les Vallée. Chef étoilé du restaurant Villa Dilecta aux Sables d'Olonne, Jean-Pascal a su éveiller les papilles de son fils Vincent qui a choisi d'exprimer son talent en tant que pâtissier avec une prédilection pour le chocolat. Formé aux côtés des meilleurs artisans et habitué aux prix d'excellence, il fut notamment meilleur apprenti de Vendée. Grâce à une œuvre majestueuse et remarquable de finesse et de maîtrise technique, il remporte en 2015 à Paris le titre de meilleur artisan chocolatier du monde. Un titre d'autant plus appréciable qu'il est, à 27 ans, le plus jeune lauréat mais aussi le premier Français champion du monde.

Actuellement responsable de laboratoire chez Thierry Bamas à Anglet, le jeune prodige qui sillonne la planète a choisi de

revenir aux Sables d'Olonne pour fonder sa propre entreprise. Celle-ci sera implantée sur le parc Actilonne sur la dernière parcelle restante d'une superficie de 2 550 m². Le bâtiment – lire ci-dessous – comprendra un vaste laboratoire où seront élaborés chocolats, glaces, confiseries et biscuits, et une boutique de 40 m². Les travaux vont commencer en septembre pour une ouverture prévue au début de l'été prochain. Entre cinq et sept emplois devraient être rapidement créés. Le jeune chocolatier, qui prévoit à terme d'ouvrir d'autres boutiques en Vendée et bien au-delà, a bénéficié du soutien de la SEM Les Sables d'Olonne Développement. Celle-ci lui a apporté des conseils sur le montage juridique pour l'achat de son terrain et l'a mis en relation avec le réseau Entreprendre Vendée, un réseau de chefs d'entreprises pour l'aide à la création.



Tout droit sortie de l'imaginaire d'Avatar, cette femme mi féline-mi humaine, a permis à Vincent Vallée de décrocher le titre de meilleur chocolatier du monde !

➤ UNE ARCHITECTURE À DÉVORER DES YEUX !

C'est l'oncle de Vincent, l'architecte Gabriel Vallée, qui a imaginé le design sur-mesure de la future chocolaterie. Sa forme singulière a été pensée pour que le bâtiment soit parfaitement distinct depuis le boulevard du Vendée Globe tout en offrant des points de vue très différents en fonction des déplacements. Recouverte d'un voile en aluminium pour réguler la température du bâtiment et de tôle sur l'entrée, la façade évoque par endroits les brisures de chocolat. Sa couleur, entre noir et marron, rappelle aussi les codes couleur du chocolat. Plusieurs épaisseurs permettent d'organiser des zones d'ombre et des espaces de présentation, à l'intérieur. La chocolaterie, qui se distingue des bâtiments alentours mais sans jamais être en dissonance, s'étendra sur 440 m². Avis à tous les gourmands de l'agglomération : la boutique devrait ouvrir ses portes à l'automne 2018 !



À NUMERIMER, NOUVELLE ADRESSE, NOUVEAUX LOCAUX POUR MA GESTION LOCATIVE



En plein développement, l'entreprise Ma Gestion Locative, installée depuis déjà dix ans aux Sables d'Olonne, a choisi de rejoindre le parc d'activités Numerimer.

Soutenu par la SEM Les Sables d'Olonne Développement, Fabrice Houlié, le fondateur de Ma Gestion Locative, a fait l'acquisition d'une parcelle de 3 100 m² sur le parc d'activités Numerimer afin d'y installer son siège et donner une nouvelle impulsion à son entreprise. La construction d'un vaste bâtiment de 650 m² devrait débuter à l'automne pour une livraison fin 2018.

Tournée vers les professionnels de l'immobilier, Ma Gestion Locative propose un service de gestion externalisé – assurance loyers impayés, rédaction gratuite des baux d'habitation, conciergerie pour accompagner les clients dans leur déménagement... L'entreprise prévoit l'embauche d'une vingtaine de personnes supplémentaires d'ici 2022. Pour faire face à la demande, une extension du parc d'activités Numerimer sur 1,7 ha supplémentaire est prévue début 2018.



➤ VOUS ÊTES ENTREPRENEURS, NOUS SOMMES PRENEURS

On avance mieux quand on est bien accompagné. Les entrepreneurs peuvent ainsi compter sur le réseau d'accompagnement Initiative Vendée Centre Océan (IVCO) qui voit son partenariat avec LSOA renforcé.

Réseau national de soutien à la création et à la reprise d'entreprises, Initiative France, représentée sur l'agglomération par IVCO, propose un accompagnement technique, un parrainage par un chef d'entreprise et un prêt d'honneur sans garantie et sans intérêt afin d'aider le porteur de projet à démarrer son activité et à se développer. En multipliant par trois la subvention accordée à IVCO cette année, la Communauté d'agglomération souhaite tripler le nombre de porteurs de projets bénéficiaires de ce dispositif. Depuis dix ans, IVCO a ainsi accompagné 68 entreprises avec un prêt moyen de 7 963 euros. Une aide salutaire : sur le territoire, 90 % des entreprises soutenues passent avec succès le cap fatidique des trois ans.



RENSEIGNEMENTS IVCO

Les Sables d'Olonne Développement :

T : 02 51 96 88 88

contact@lsodeveloppement.fr

IVCO :

T : 02 51 94 59 31

contact@initiative-vendee-centre-ocean.fr

AÉRODROME AMÉLIORATIONS EN VUE

Des études ont confirmé que le site actuel de l'aérodrome restait le mieux approprié à ce type d'activité... sous réserve d'optimiser l'existant et travailler à la diminution des nuisances.

Les études menées par un cabinet spécialisé pour le déplacement de l'aérodrome sur le Vendéopôle ont démontré que le site était inadapté, avec notamment des nuisances accrues et des contraintes trop importantes. La recherche d'autres solutions d'implantation menée en parallèle n'a pas non plus abouti. Décision a donc été prise de maintenir l'aérodrome là où il a été créé il y a plus d'un siècle. Il faut dire que cette infrastructure est indispensable au développement économique et touristique de l'agglo. L'enjeu est aujourd'hui de le conforter, avec un développement maîtrisé de son activité en plein respect du voisinage. La réflexion se poursuit donc à la fois sur le

mode de gestion de cet équipement et sur les investissements et principes de fonctionnement qui pourraient limiter les nuisances pour les riverains : écrans végétaux, hangars, mur antibruit, silencieux sur les moteurs... Le résultat de cette étude, qui sera connu en fin d'année, permettra de définir les budgets nécessaires en 2018. Une chose est déjà actée : l'aérodrome, utilisé aujourd'hui par l'Aéroclub et par deux entreprises privées pour le parachutisme, la publicité et les vols en hélicoptère, ne sera pas ouvert à l'aviation d'affaires. À cette fin, un partenariat est en effet envisagé avec l'aérodrome de La Roche-sur-Yon, désormais associé aux réflexions de l'agglomération.



► OLÉANE : DEMANDEZ PLUS AU BUS

En septembre, le réseau de transport public Oléane ouvre ses portes. L'occasion de (re)découvrir le bus : rapide, pratique et confortable.

Depuis le 10 juillet, le réseau Oléane s'est agrandi de trois lignes péri-urbaines, les 21, 22 et 23. Du 11 au 16 septembre, vous avez pu les découvrir de façon privilégiée en les empruntant gratuitement. La semaine s'est achevée, le samedi 16 septembre, par une journée de déplacements gratuits sur l'ensemble du réseau.

Si vous n'avez pas pu bénéficier de ces offres, laissez-vous tenter par l'opération « un mois gratuit » qui permet de découvrir le réseau.

* Offre valable pour tous les habitants de l'agglo (sauf scolaires) n'ayant jamais souscrit d'abonnement Oléane



- Abonnement tout public : 280 euros par an
- Ticket unité : 1,50 euro, valable 1 heure

TESTEZ GRATUITEMENT
LE RÉSEAU OLÉANE
PENDANT 1 MOIS !*

EN BREF

LA FOURRIÈRE ADOPTE... UN NOUVEAU PRESTATAIRE !

Le Hameau canin vient d'être désigné par LSOA pour gérer la fourrière animale du Château d'Olonne. Le marché de prestation est accordé pour trois ans, renouvelable deux fois un an, pour un montant annuel de 65 000 euros. La fourrière a pour mission d'accueillir et de gérer les animaux errants, essentiellement les chats et les chiens.

LES DÉCHÈTERIES CHANGENT ET ÇA VOUS CHANGE LA VIE

Peut-on recycler les bonnes idées ? La réponse est oui ! De bonnes pratiques et de nouveaux aménagements ont été adoptés par les trois déchèteries du territoire afin d'harmoniser leur gestion et leurs services au public.

Mis en place en 2016 et testé avec succès à la déchèterie des Fontaines, à Olonne-sur-Mer, le contrôle d'accès est désormais étendu aux déchèteries des Biottières à Saint-Mathurin et des Démeries à L'Île d'Olonne. LSOA a en effet engagé des travaux sur ces deux derniers sites afin d'harmoniser leur gestion, renforcer la sécurité et optimiser le service. L'investissement s'élève à près de 190 000 euros HT dont 57 000 euros sont financés par l'État dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL).

Achevés sur le site de Saint-Mathurin, les travaux ont permis d'installer des barrières et un contrôle d'accès, de sécuriser les quais, de créer une plate-forme gravats, et d'aménager un quai supplémentaire ainsi qu'une voie de desserte. Des travaux similaires sont prévus à la déchèterie de L'Île d'Olonne où la sécurisation et l'extension de quai seront menées dans le courant de l'automne. Afin de mieux réguler les flux et d'améliorer l'accueil du public et le tri des déchets, les horaires d'ouverture ont également été étendus.



LOGEMENT DES ENCOURAGEMENTS... CHALEUREUX !

Faire des économies tout en étant aussi bien chauffé (et en préservant l'environnement), ça vous parle ? Parlons-en ! D Click, l'agglo et l'Adile ont mis en place pour vous un nouveau guichet unique pour vous conseiller en matière de rénovation énergétique de votre logement.

La loi de 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit notamment de faire passer la part des énergies renouvelables à plus de 30 % de la consommation globale en 2030 tout en réduisant de 40 % les émissions de gaz à effet de serre. Elle prévoit aussi la mise en place de guichets uniques d'information sur la rénovation énergétique des logements, baptisés D'Click. Les Sables d'Olonne Agglomération a confié à l'Adile le soin d'animer cette plate-forme : les habitants ont ainsi accès à un numéro unique

(02 51 44 78 70) et à des permanences dans les locaux de LSOA les premiers lundis (10h - 12h) et troisièmes vendredis (14h-16h) du mois. À la clé, un dispositif complet d'accompagnement technique – audit énergétique, préconisation, professionnels à consulter... – et de conseil sur les financements possibles en matière d'écoconstruction ou d'écorénovation. Parmi les nouveautés cette année, une réunion d'information en octobre ou novembre et une balade de sensibilisation cet hiver avec caméra thermique...



L'Adile et LSOA vous donnent les clés d'une rénovation énergétique réussie.



EN BREF

STOP AUX DECHETS !

Grâce à vos efforts, vous avez contribué à améliorer le tri sur l'agglomération des Olonnes. En 2016, on a constaté une réduction de 36 % des tonnages (toutes catégories de déchets confondues) à la déchèterie des Fontaines. Pour aller plus loin dans votre démarche éco citoyenne, vous pouvez utiliser l'adhésif STOP PUB encarté dans ce magazine.

L'OUTIL EN MAIN RENDEZ-VOUS DANS SON NOUVEAU LOCAL !

En septembre, l'association L'Outil en main disposera enfin d'un local dédié pour initier et former les jeunes aux métiers manuels.

Composé d'artisans et de professionnels du bâtiment à la retraite, L'Outil en main est un réseau national d'associations qui a pour objectif d'initier les filles et les garçons de 9 à 14 ans à la connaissance et à la pratique des métiers manuels (menuiserie, marqueterie, plomberie, peinture, électricité, mécanique, métallerie, couture) avec de vrais outils. L'association olonnaise compte 34 membres qui transmettent leur savoir à une vingtaine de jeunes, mais elle ne bénéficiait pas d'un local dédié, véritable handicap pour cette association. Une nouvelle fois, c'est l'union des collectivités qui a permis de donner les moyens à cette association de remplir au mieux ses missions. 282 m² au

sein de la ferme des Plesses, propriété de la commune du Château d'Olonne, seront mis à disposition de L'Outil en main. Mais ce bâtiment nécessite des travaux de restauration, d'accessibilité et de mise en conformité pour un montant de 78 000 €. Une facture que les élus ont décidé de partager entre la Communauté d'agglomération (50 %), la ville du Château d'Olonne (16,66 %), la ville d'Olonne-sur-Mer (16,66 %) et la ville des Sables d'Olonne (16,66 %). Les membres de L'Outil en main assureront, de leur côté, toutes les finitions et prendront leurs quartiers dans leurs nouveaux locaux début décembre. De nouveaux ateliers seront alors proposés aux jeunes : boulangerie, pâtisserie et maçonnerie.



RENSEIGNEMENTS :
loutilenmain-lessablesdolonnel@orange.fr

LE VENDÉE AIRSHOW A MIS LE FEU AU CIEL ET AU REMBLAI



"Vendée Sports Aériens" et Les "Sables d'Olonne Agglomération" ont tenu leur pari lors du Vendée AirShow. Soleil au zénith, remblai noir de monde, plateau d'exception, Patrouille de France : on reparlera longtemps du 17 juin ! François Dubreuil, directeur de "Vendée Sports Aériens" promet une seconde édition dans 2 ans. Vivement 2019 !



LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS PREND LA ROUTE

Depuis septembre, le Relais Assistants Maternels (RAM) intervient dans toutes les communes de l'agglomération pour proposer aux enfants des matinées d'éveil.

Le RAM, dont le bureau d'accueil se situe au multi-accueil de l'Île Vertime aux Sables d'Olonne, intervient dorénavant aussi dans les communes rétro-littorales. Les semaines paires, une éducatrice du RAM propose ainsi des matinées d'éveil aux enfants et à leurs assistantes maternelles à L'Île d'Olonne le lundi et à Vairé le vendredi ; et les semaines

impaires, à Saint-Mathurin le lundi et à Sainte-Foy le vendredi. Une nouvelle éducatrice a également été recrutée en juillet : Solène Fournier était directrice adjointe du multi-accueil de Talmont. Rappelons que le RAM accompagne et informe aussi les familles sur les points juridiques, administratifs ou éducatifs.



**RENSEIGNEMENTS
AU MULTI-ACCUEIL DE L'ÎLE VERTIME**
40 rue de la Petite-Garlière
Les Sables d'Olonne - T : 02 44 60 90 04

EXPRESSION DES ÉLUS SOCIALISTES ET APPARENTÉS

La communauté des Sables Agglomération peut faire beaucoup pour le bien-être des habitants de ses 7 communes et l'avenir de notre territoire. Il faut pour cela mettre de la cohérence dans le projet global, la gestion et les investissements, animer le débat démocratique pour rassembler sur les objectifs : telle n'est pas la pratique de l'actuel président, M. Moreau !

Ainsi avons-nous appris après coup qu'il avait décidé la création d'un grand « palais des sports » à la Vannerie qui mobilisera des moyens importants et l'aide du département. Nous ne doutons pas de l'intérêt de moderniser et adapter les infrastructures sportives, de faciliter la pratique du sport pour l'éducation et la santé. Alors, ce palais des sports est une priorité ? Discutons-en au moins ! Un tel projet qui engagera la collectivité sur 20 à 30 ans ne peut être décidé sans appel ni conçu sans explications, sans concertation avec les élus, les associations, les clubs et les citoyens.

Autre exemple : nous avons interpellé le président sur l'excédent dégagé par la Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : cette taxe a généré 8,8 millions d'euros de recettes dont une partie seulement a été utilisée dans l'année pour financer la collecte et le traitement des déchets ; l'excédent perçu est de 1,5 millions ! Cette situation est injuste pour les contribuables et pose question, les contributions publiques sont nécessaires à la vie communale mais les responsables publics ont un devoir de rigueur et de transparence, et nous y appelons.

L'opposition de gauche

EXPRESSION DE LA LISTE L'HUMAIN D'ABORD À OLONNE

CENSURE À L'AGGLO : ÇA SUFFIT !

Que les citoyens et citoyennes de l'ensemble de l'Agglomération le sachent ! Votre élue d'Opposition au Conseil Communautaire, de la liste « L'Humain d'Abord à Olonne ! », est victime de censure dans son droit à l'expression pourtant déjà très limité, dans le magazine d'information « Énergie Océane ».

Et cela après l'avoir déjà été à 3 reprises cette année, au niveau municipal cette fois, au même motif de propos estimés « diffamatoires ».

Il ne s'agissait pourtant que de vous rapporter mon avis sur les indemnités des élus en ne reprenant pas plus (et même plutôt moins !) que la teneur de mes déclarations en séance publique du Conseil (non censurées) sur le même sujet et de partager avec vous mon point de vue sur des situations que j'estime « critiquables ».

Est-ce que l'expression de la vérité est diffamatoire ? A vous d'en juger ! Votre droit à une information objective et surtout « différente » vous est ainsi refusé et mon droit à l'expression est bafoué.

C'est pourquoi, tant que je le jugerai nécessaire, je me mettrai en retrait de toute communication dans la Tribune d'Énergie Océane.

Cependant, ma volonté étant de continuer à toujours vous informer, je propose à tous ceux qui souhaitent entendre ou lire un autre « son de cloche » de leur transmettre mes avis sur l'actualité communautaire, directement par mail sur simple demande adressée à :

lhumaindabord.aolonne@gmail.com

En attendant de vous lire et de vous répondre, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée.

Nicole LANDRIEU, Conseillère Communautaire d'Opposition
Liste « L'Humain d'Abord à Olonne ! »

MUSIQUE UN NOUVEL ENSEMBLE SANS FAUSSE NOTE

Il n'y a pas de grande et de petite musique ! Il n'y a que de la bonne musique. C'est ce que tend à démontrer le nouvel ensemble de l'agglomération qui se donne pour mission de rendre accessibles des œuvres de qualité au plus grand nombre.

C'était il y a une quinzaine d'années. En ouvrant son conservatoire de musique, la Ville des Sables d'Olonne avait aussi mis en place un ensemble instrumental qui a fonctionné quelque temps avant de disparaître. La communauté d'agglomération a souhaité aujourd'hui relancer l'idée avec les mêmes principes et les mêmes objectifs. L'ensemble, composé des professeurs du conservatoire et de musiciens professionnels, se donne pour mission de participer au développement culturel du territoire auprès des jeunes mais aussi du grand public au travers d'un répertoire varié et accessible. Nom retenu : Ensemble Instrumental Les Sables d'Olonne Agglomération (EILSOA).

La gageure de l'exercice tient surtout aux orchestrations. Les œuvres qui intéressent le nouvel ensemble instrumental sont, en effet, généralement prévues pour

des formations plus importantes. Le directeur du conservatoire Marin Marais, qui dirigera également l'ensemble instrumental, a donc entrepris d'adapter les orchestrations à son effectif, de 15 à 25 ou 26 musiciens selon les cas. Il faut préciser que cette pratique était assez courante au XIX^e siècle et au début du XX^e.

Pour cette première saison, le répertoire va s'attacher à faire découvrir aux plus jeunes des pièces enfantines de grands musiciens et à présenter des œuvres connues du grand public. Au programme : l'Histoire de Babar, de Francis Poulenc, une œuvre écrite pour deux pianos et orchestre avec un récitant, les suites de Carmen de Georges Bizet et Ma mère l'Oye de Maurice Ravel. Le premier concert est prévu le 20 avril 2018 aux Atlantes, avec une séance éducative pour les scolaires dans l'après-midi et le grand concert tout public le soir.



RENSEIGNEMENTS

Conservatoire Marin Marais
120 rue Printanière
85100 Les Sables d'Olonne
T : 02 51 23 90 07
conservatoire.marinmarais@soagglom.fr



➤ CONSERVATOIRE : VOUS FAITES QUOI MARDI PROCHAIN ?

Pour cette nouvelle saison, on retrouve bien sûr les Mardis du conservatoire : à partir de novembre (pendant la période scolaire) de 19h à 20h, les élèves sont invités à se produire. Une façon de rappeler que l'enseignement du conservatoire touche autant à l'apprentissage de la musique qu'à sa pratique en public. Grande nouveauté cette année, deux de ces Mardis seront ouverts à des musiciens professionnels. Le mardi 14 novembre, le Swazz Duo – composé de l'accordéoniste et professeur au conservatoire Virginie Trognon

et du guitariste Jean-Luc Béranger – ouvrira la saison avec du jazz impro. Le 9 janvier, ce sera au tour de Solène Pereda, pianiste, ancienne élève du conservatoire, de se produire.

Rappelons que le conservatoire Marin Marais compte 24 enseignants et 560 élèves, et que les différents orchestres, chœurs et formations se produisent régulièrement au sein et en dehors de l'agglomération, dans le cadre de 65 à 70 manifestations chaque année.

HERVÉ RETUREAU À LA PÊCHE AUX INFOS POUR CONNAÎTRE NOTRE HISTOIRE

Président de la Société historique Olona, Hervé Retureau prépare, avec le soutien financier de LSOA, une thèse de nature à enrichir les connaissances sur le port des Sables d'Olonne.



➤ QUEL EST L'INTITULÉ DE VOTRE THÈSE ?

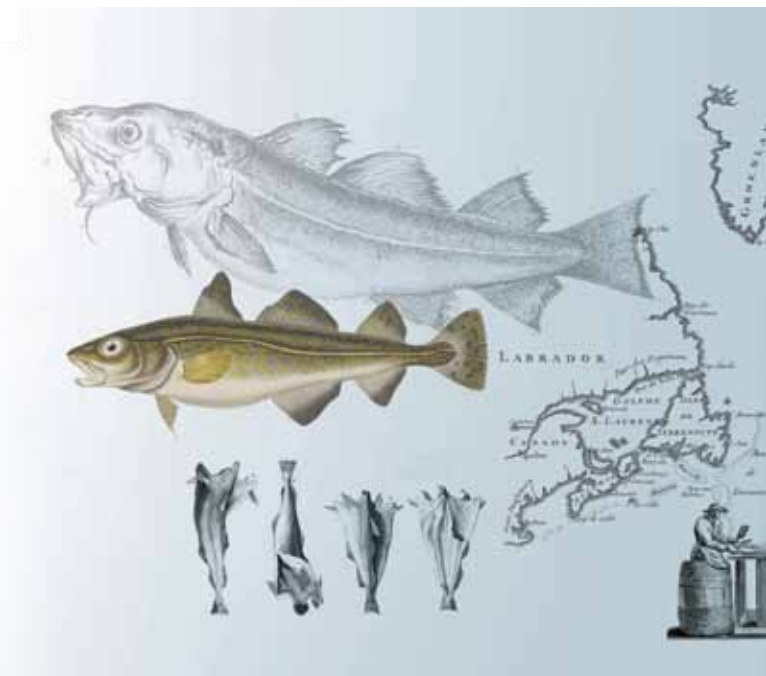
Mon travail porte sur les sociétés littorales, gens de mer et activités maritimes dans un port en mutation, Les Sables d'Olonne, entre 1747-1866. Cette période assez méconnue est charnière pour Les Sables. On est entre les années fastes de la pêche à la morue et l'arrivée du chemin de fer qui transforme la ville en station balnéaire.

➤ COMMENT ALLEZ-VOUS PROCÉDER ?

Sur les 7 000 marins recensés sur cette période, j'en ai sélectionné 400 en me basant sur des critères d'âge et de métier. L'essentiel de mes recherches est d'étudier dans le détail toute cette société maritime et de reconstituer la carrière de ces marins : sur quel bateau naviguent-ils ? Où vont-ils ? Que leur arrive-t-il ? Que deviennent leurs femmes ? ...

➤ QUEL EST LE BUT DE VOTRE TRAVAIL ?

L'enjeu est notamment de comprendre comment le port a réussi à trouver un nouveau souffle. En 1850, il redémarre grâce à la pêche à la sardine, l'implantation des premières conserveries et l'arrivée d'une main-d'œuvre venue de Bretagne et du marais. Mes recherches s'inscrivent aussi dans le projet de création d'une Cité de l'aventure maritime et du Vendée Globe.



EN BREF

LES BIBLIOTHÈQUES SE METTENT À LA PAGE

Les huit bibliothèques du territoire sont animées par une soixantaine de personnes dont 26 salariés et 35 bénévoles formés par la Bibliothèque départementale de la Vendée. Pour souder les équipes et faciliter cette nouvelle collaboration, une seconde journée de cohésion aura lieu le 5 octobre avec une visite des huit structures. À terme, l'objectif est d'offrir aux utilisateurs un service identique dans toutes les bibliothèques.

PISCINE DES CHIRONS NOUVEAU PARCOURS SANTÉ

Dès cette rentrée, la piscine des Chirons propose un nouveau concept fondé sur le sport et le bien-être. À pratiquer, sans plus tarder !

Il s'agit de réinventer la piscine et de proposer de nouveaux services qui prennent en compte les usages et les attentes d'aujourd'hui", explique Marianne Toulouse, manager de Récréa qui gère les établissements aquatiques de l'agglomération.

Aux Chirons, le public va ainsi avoir un libre accès à un parcours d'exercices à réaliser à son rythme, avec des panneaux explicatifs, des niveaux de difficulté et un petit matériel en libre-service : des planches, des frites... Ceux qui le souhaitent pourront aussi se lancer dans un circuit training collectif encadré par un maître-nageur sauveteur.

À la clé, l'usage d'un matériel varié et innovant : pendul'o, aquabd'o, trampolines... Les séances sont programmées le samedi midi. "Des créneaux peuvent également être dédiés à des convalescents ou des personnes handicapées par l'intermédiaire d'un organisme de santé", explique Marianne Toulouse. Là aussi, avec les nouveaux matériels et l'encadrement d'un maître-nageur sauveteur. "Baptisé 2SBE -traduisez Sport Santé Bien-Être-, ce nouveau concept vise à enclencher un cercle vertueux : aider à reprendre le sport et intégrer une activité physique régulière pour améliorer à long terme son capital santé..."

PISCINE DES CHIRONS

Rue Châteaubriand
85340 Olonne-sur-Mer
T : 02 51 32 53 58
www.piscinedeschirons.fr

➤ VOUS AIMEZ LE CROSSFIT ? VOUS ALLEZ ADORER LE SWIMCROSS !

Des défis sportifs extrêmes -parcours aquatiques, pompes, sacs lestés, vélo en apnée...-, alternativement dans l'eau et en dehors, dans l'esprit des boot-camps : c'est le principe du Swimcross proposé dès septembre à Aqualonne. Une activité très innovante à découvrir !

GESTES VERTS AQUALONNE VOUS MET DANS LE BAIN

Exemplaire en termes d'écoresponsabilité, Aqualonne va inviter ses usagers à adopter les bonnes pratiques.

Des matériaux innovants, un toit végétalisé, des panneaux photovoltaïques, une station de traitement dernier cri... Aqualonne est un bel équipement, qui a intégré, dès sa conception, de nombreux aspects écoresponsables. Pour fêter les deux ans du site -déjà 300 000 visiteurs depuis l'ouverture !-, il était donc intéressant de sensibiliser les usagers afin qu'ils adoptent eux aussi un bon comportement. Ne pas manger dans les vestiaires, disposer d'un maillot de bain approprié, prendre

une douche avant de se mettre à l'eau, retirer ses chaussures, trier ses déchets... Autant de gestes simples qui facilitent la bonne gestion du centre aquatique et le partage des installations. Ces messages ont été transmis au cours de la Quinzaine écoresponsable organisée à Aqualonne en septembre. Au programme, un panneau d'accueil, un parcours fléché à l'intérieur, du matériel pédagogique prêté par Trivalis, une bibliothèque de partage de livres... Des autocollants ont également été offerts aux baigneurs écoresponsables.

AQUALONNE

85 rue des Plesses
85180 Le Château d'Olonne
T : 02 51 95 34 04
www.aqualonne.fr

L'AGGLO, SUPPORTER OFFICIEL DE L'ESPRIT SPORTIF

Défendre haut et fort les couleurs de l'agglomération désormais portées par des champions, c'est forcément une stratégie gagnante !

C'est une conséquence de la nouvelle stratégie de marketing territorial mise en place par Les Sables d'Olonne Agglomération. Avec une seule marque et une identité visuelle forte, il est en effet intéressant de faire porter ces belles couleurs à des ambassadeurs. Quatre sportifs du territoire sont ainsi accompagnés cette année, sous la forme d'un soutien financier ou, pour Émeric Dary et son équipe, à travers la mise à disposition d'un bateau aux couleurs de l'agglomération. Et ce n'est qu'un début : en 2018, une commission spécifique devrait être constituée afin de statuer sur les demandes qui parviendront à l'agglomération. Si le nautisme est bien évidemment en vedette, l'idée est de s'ouvrir à d'autres disciplines, de soutenir de nouveaux sportifs et d'assurer la promotion des Sables d'Olonne à l'échelle régionale voire nationale.



ON EST AVEC EUX !



➤ ÉMERIC DARY, SKIPPER

UN TOUR À SA FAÇON

Champion de France espoir de catamaran en 2010, Émeric a décroché le titre de champion du monde Hobie Cat en 2013, devenant la même année vice-champion de France des courses longue distance. Après une première participation en 2016, il est revenu cette année sur le Tour de France à la Voile avec un Diam 24 financé et mis à sa disposition par LSOA. En contrepartie, son équipe anime des formations pour les jeunes de l'agglomération. Sur le Tour de France à la Voile, la victoire a été au rendez-vous ! **La Team d'Émeric a fini 1^{ère} au classement amateur et 12^{ème} au classement général.**



➤ THOMAS LAURENT, PILOTE D'ENDURANCE

PODIUM AU MANS

Une véritable ascension : à seulement 19 ans, et fort d'un titre de champion du monde de karting en 2015, Thomas Laurent a terminé 2^{ème} des 24 Heures du Mans 2017 et 1^{er} de la catégorie LMP2. Également victorieux à Silverstone et au Nurburgring, il se positionne comme un sérieux candidat au titre mondial dès sa première saison en LMP2.



➤ XAVIER MACAIRE, SKIPPER

OBJECTIF VENDÉE GLOBE

Charpentier de marine à l'origine, Xavier Macaire pratique la course au large depuis 2008. Après deux podiums dans la solitaire du Figaro et un titre de champion de France élite de course au large en solitaire en 2015, il serait logique de le voir au départ du Vendée Globe en 2020.



➤ KEVIN CANTIN, SKIPPER HANDIVOILE

VERS LA MINI-TRANSAT

À 25 ans, le skipper olonnais compte déjà six saisons en 2.4mR, le quillard solitaire paralympique. Une discipline dont il a d'ailleurs été deux fois vice-champion d'Europe en 2014 et 2016. Kevin navigue aussi en double sur Mini 6.50 avec Mathieu Bourdais dans un singulier duo handivalide et compte bien participer à la Mini-Transat 2019.

"LES SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION", CHAMPION DE FRANCE AMATEUR À LA VOILE BRAVO LA TEAM ÉMERIC DARY !

Cet été, le DIAM 24 de LSOA a porté chance à Émeric Dary et à sa Team « Homkia/Les Sables d'Olonne Agglomération » qui ont fini 12^{èmes} au classement général du Tour de France à la Voile et 1^{ers} au classement amateur. Une belle performance pour une équipe talentueuse et prometteuse !

Gageons que le petit trimaran de 24 pieds, acquis par Les Sables d'Olonne Agglomération, n'a pas fini de faire parler de lui et des équipes qui le piloteront. Dessiné par le cabinet d'architecture VPLP, le DIAM 24 vient tout droit de Port La Forêt où il est produit par le chantier ADH inotec. Tout à la fois rapide, simple et financièrement accessible, le DIAM 24 est, depuis 2015, le support officiel du Tour de France à la Voile.

Avant de repartir, pour un nouveau Tour de France, en 2018, le DIAM de la Communauté d'agglomération sera mis à la disposition des élèves de l'Institut Sport Océan (ISO). Histoire de former, dès aujourd'hui, les champions de demain !



LES SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

3 avenue Carnot – BP 80391 – 85108 LES SABLES D'OLONNE CEDEX
Tél : 02 51 23 84 40 – Fax : 02 51 32 02 87
info@lsoagglo.fr / www.lsoagglo.fr

